

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CAEN - 1402 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 24/06/2024 - 5157 - 2012 B 00008 - 538 897 018 - A.V.E.C.

COMPTES ANNUELS / 2023

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

SARL AVEC EXPERTISE

560 Boulevard du Stade
14123 IFS

Siret : 53889701800023

Comptes certifiés conformes



AVEC EXPERTISE

Société d'Expertise Comptable et de Commissariats aux Comptes
inscrite à l'Ordre de Rouen-Normandie
560 Boulevard du Stade



.....
.....
.....

.....



1. Comptes annuels

Bilan actif	2
Bilan passif	3
Compte de résultat	4
Compte de résultat (suite)	5
Annexe	7
<i>Règles et méthodes comptables</i>	8
<i>Notes sur le bilan</i>	10
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	15

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2023	Net 30/09/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires	14 042	13 667	375	966
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	8 812	1 691	7 121	8 002
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 198	974	223	463
Autres immobilisations corporelles	25 468	14 467	11 001	6 733
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	50		50	50
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 600		3 600	3 600
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	53 169	30 800	22 370	19 814
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	256 639	49 814	206 825	121 887
Autres créances	140 551		140 551	105 646
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	107 744		107 744	101 526
Disponibilités	57 219		57 219	31 301
Charges constatées d'avance (3)				3 195
TOTAL ACTIF CIRCULANT	562 152	49 814	512 338	363 555
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	615 322	80 614	534 708	383 369

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

COMPTES ANNUELS / 2023

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

Annexe





Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL AVEC EXPERTISE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023, dont le total est de 534 708 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 72 821 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/01/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ANS
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices



regles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	13 959	83		14 042
Immobilisations incorporelles	13 959	83		14 042
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	8 812			8 812
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 198			1 198
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 926	8 542		25 468
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	26 936	8 542		35 477
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	50			50
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	3 600			3 600
Immobilisations financières	3 650			3 650
ACTIF IMMOBILISE	44 545	8 624		53 169


 notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 993	674		13 667
Immobilisations incorporelles	12 993	674		13 667
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	810	881		1 691
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	735	240		974
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 193	4 274		14 467
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	11 738	5 394		17 133
ACTIF IMMOBILISE	24 732	6 068		30 800

notes sur le bilan**Actif circulant****Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 400 790 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	3 600		3 600
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	256 639	256 639	
Autres	140 551	140 551	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	400 790	397 190	3 600

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
INTERETS COURUS FILLIALE	6 540
Total	6 540

notes sur le bilan**Capitaux propres****Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 1 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 235 098 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 041	1 041		
Dettes fiscales et sociales	75 365	75 365		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	83 352	83 352		
Produits constatés d'avance	75 341	75 341		
Total	235 098	235 098		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés 81 389

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 79 929 euros.

notes sur le bilan**Charges à payer**

	Montant
ASSOCIES INTERETS CO	1 460
AUTRES CHARG.PERS.A	3 688
FORMATION CONTINUE A PAYER	86
Total	5 234

Comptes de régularisation**Produits constatés d'avance**

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PROD.CONSTATES D AVA	75 341		
Total	75 341		

**notes sur le compte de résultat****Chiffre d'affaires****Répartition par secteur d'activité**

	Secteur d'activité	30/09/2023
	prestations de services	368 009
TOTAL		368 010

Bilan passif

	30/09/2023	30/09/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	100	100
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	225 689	212 203
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	72 821	13 486
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	299 610	226 789
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	81 389	37 712
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 041	21 987
Dettes fiscales et sociales	75 365	57 754
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 962	
Produits constatés d'avance	75 341	39 127
TOTAL DETTES	235 098	156 580
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	534 708	383 369

(1) Dont à plus d'un an (a)

(1) Dont à moins d'un an (a)

235 098

156 580

(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque

(3) Dont emprunts participatifs

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

AVEC

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000 €
Siège social : 560 Boulevard du Stade
14123 IFS
RCS CAEN 538 897 018

**PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 13 FEVRIER 2024**

*L'an deux mil vingt quatre
Le treize février
A dix heures*

Les associés de « AVEC », Société à responsabilité Limitée au capital de 1 000€, divisé en 1000 parts, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

- Madame Anne VICTOR 994 parts sociales

Associés de la Société et représentant 99,40% des parts sociales émises par la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Madame Anne VICTOR, gérante associée.

La Présidente rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2023 et quitus à la gérance
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du Code du Commerce et décision à cet égard
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

La présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- La feuille de présence
- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2023
- Le rapport de gestion établi par la gérance
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce
- Le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée



La Présidente déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions

Cette lecture terminée, la Présidente déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 30 septembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 septembre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et, après avoir constaté que les comptes de cet exercice font apparaître un bénéfice de 72 821 €, décide de l'affecter comme suit :

- Au compte « **Autres réserves** »..... **72 821 €**

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code du Commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

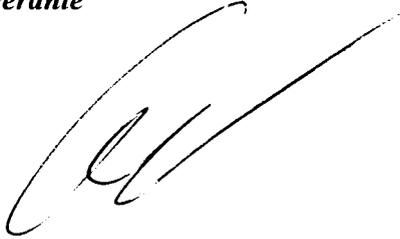
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'Ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la gérante et les associés présents ou représentés.

Anne VICTOR

Gérante

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Anne Victor', written in a cursive style. The signature is positioned below the name and title of the signatory.